



LE CACARDEUR



Bulletin



municipal



Août 2018





MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous !

Il me fait plaisir de vous dresser les grandes lignes des décisions prises par votre conseil lors des sessions ordinaires du 3 juillet et du 27 août 2018 et des événements qui en découlent.

Pour débiter, comment ne pas apprécier ensemble l'été extraordinaire que nous avons eu cette année et qui en plus semble s'accrocher, au grand plaisir de tout le monde. Cela contribue grandement à la pratique de plein d'activités estivales bien sûr, mais aussi à la réalisation de travaux et de projets de toutes sortes, entre autres le contrat de réfection du chemin Principal sur 5,4 km jusqu'à l'intersection de la rue Labrie, accordé par le ministère des Transports aux Entreprises Jacques Dufour et Fils inc, pour ne nommer que celui-là. Toutefois, le mois de septembre frappe à nos portes annonçant à bien des égards la rentrée, qu'elle soit scolaire, parascolaire ou communautaire, en même temps que l'effervescence qu'amène le temps des récoltes et la chasse, sans oublier la campagne électorale qui bat présentement son plein au Québec.

Une question de fierté et de respect de soi et d'autrui : Dans le but de

Prochaine réunion du conseil : 10 septembre 2018, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :
567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :
567-2177

Site Internet :
<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :
589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
7 h 45 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi
8 h à 12 h

maintenir et de renforcer le sentiment d'appartenance et la fierté de sa population, votre conseil municipal milite en faveur d'une municipalité propre et attrayante. Malgré les efforts de la grande majorité des gens résidant dans notre magnifique municipalité, force est de constater que certaines propriétés manquant d'amour, viennent ternir le paysage. Donc, votre conseil demande à toutes et à tous un effort supplémentaire et soutenu pour faire de Pointe-aux-Outardes un village modèle, faisant la fierté des uns et l'envie des autres.

Refonte de notre plan d'urbanisme : Après plusieurs mois de travail en collaboration avec le Groupe Deldegan Massé et à la suite d'un lourd processus, votre conseil a déposé en juillet son nouveau Plan d'urbanisme incluant tous ses règlements à la MRC de Manicouagan, afin d'être adopté par le Conseil des maires le 15 août dernier, pour enfin officialiser sa mise en vigueur en date du 17 août 2018.

Services professionnels municipaux regroupés : Lors de la session ordinaire du 27 août, votre conseil a adopté une résolution pour accepter l'offre de services de la ville de Baie-Comeau afin d'effectuer des visites de prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés (incluant les plans d'intervention) sur le territoire de Pointe-aux-Outardes, au coût de 3 000 \$ annuellement. Par ailleurs, il a aussi été résolu que la municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte d'adhérer au projet de Réalisation d'une étude d'opportunité pour la mise en commun de services d'ingénierie pour les municipalités de la MRC de Manicouagan excluant la ville de Baie-Comeau qui possède déjà son service d'ingénierie.

Déneigement et entretien d'hiver saisons 2018-2021 : Après analyse des soumissions reçues relativement aux appels d'offres 2018-03, 2018-04 et 2018-05, le conseil a résolu d'octroyer les trois (3) contrats au plus bas soumissionnaire conforme soit Les Entreprises R & G St-Laurent inc. pour les saisons 2018-2021 au coût total de 479 915,09 \$, taxes incluses.

Portail d'entrée : Au moment où vous lirez ces lignes, les travaux de la phase 1 du projet d'aménagement du portail d'entrée devraient être débutés. Il s'agit en fait d'aménager l'aire récréative, la place du marché avec le bâtiment d'accueil et les kiosques, la passerelle pour le sentier d'interprétation du milieu humide et le jardin botanique. Le conseil tient à mentionner qu'il a fait, en collaboration avec le CEDFOB chargé du projet, un effort particulier pour faire appel à des entreprises ayant leurs places d'affaire ici à Pointe-aux-Outardes pour la réalisation des divers éléments du projet.

Voirie municipale : Le 22 juin dernier, nous avons reçu une lettre de Mme Véronique Tremblay, ministre déléguée aux Transports, qui nous annonçait une bonification de 30 millions de dollars au budget 2018-2019 dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, ayant pour effet de doubler le montant de l'aide financière accordée à notre municipalité qui passe de 12 437 \$ à 26 877 \$, ce qui va nous permettre d'effectuer davantage de travaux. À titre d'exemple, nous avons adopté deux (2) résolutions pour permettre la réalisation des travaux d'entretien de nos infrastructures routières. D'abord, nous avons accepté la soumission des Entreprises Georges Lepage pour des travaux de déboisement des accotements au taux horaire de 137,68 \$, taxes incluses, et à Signalisation Inter Lignes pour le marquage de la chaussée de notre réseau municipal au coût 6 925.06 \$, taxes incluses.

Érosion des Berges : Les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, entrepris à la fin de 2017, sont en fait terminés. Toutefois, une visite conjointe des lieux reste à faire pour l'acceptation finale des travaux avant d'autoriser le dernier paiement.

Suite à la conférence de presse commandée par le Comité de citoyens pour des solutions à l'érosion des berges, tenue le 18 juin dernier à la salle du conseil, j'ai demandé à M. Marcel Furlong, préfet de la MRC Manicouagan, d'intervenir dans le dossier. Monsieur Furlong a donc organisé une conférence téléphonique qui s'est tenue le 24 juillet où étaient conviés les attachés politiques de MM Arcand et

Coiteux, respectivement ministre responsable de la Côte-Nord et ministre de la Sécurité Publique, de même que Mme Sandra Belzile et M. Pascal Chouinard, tous deux fonctionnaires au MSP.

Pour l'occasion, M. Jean-Sébastien Fournier, porte-parole des citoyens, m'accompagnait et lors de cette conférence, on nous a informé que la veille, le Ministre Coiteux annonçait un soutien financier supplémentaire de 50 M \$, la prolongation du CPS Cadre pour la prévention de sinistres jusqu'en 2022 et une contribution financière mieux adaptée aux municipalités. Donc, une très bonne nouvelle si l'on considère qu'il y a à peine un peu plus d'un mois, la contribution financière de Pointe-aux-Outardes pour des travaux relatifs à l'érosion aurait été de l'ordre de 25 % du coût total de la facture, alors que la nouvelle formule de calcul du CPS, abaisserait la part de la municipalité à 4 %, rendant ainsi possible la réalisation de travaux de plus grandes envergures.

De plus, nous avons eu la confirmation que le ministère MSP travaillait présentement à la rédaction d'un protocole d'entente renfermant la solution retenue pour prévenir l'érosion des berges du littoral à Pointe-aux-Outardes, qui devrait nous être soumis pour approbation en septembre. Soyez assurés que nous suivons de très près ce dossier.

En terminant, je vous souhaite à toutes et à tous un tout aussi magnifique automne que l'été mémorable que nous venons de vivre.

Au plaisir de vous saluer !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes

TAXES MUNICIPALES

INFOS : *Versements de taxes : 20 mars, 20 juin et 20 septembre.*

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

→ **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le **lundi 3 septembre 2018** (Fête du travail). Bon congé à tous !

SERVICE DES LOISIRS

Le service des loisirs aimerait faire des remerciements à ceux qui ont contribué au succès des activités estivales 2018.

Tout d'abord, merci à tous ceux qui ont participé aux activités tout au long de l'été. Sans la participation constante de la population, nous le répétons sans cesse, il n'y aurait aucune activité qui serait possible. Merci à Tristan Pelletier & Antoine Tremblay pour leur superbe travail au soccer. Merci aussi à Émy Tremblay et Tommy Imbeault qui ont rendu notre camp de jour dynamique et sécuritaire. Le sourire que les enfants ont arboré tout au long de l'été en fut la preuve !

ATTENTION ! ATTENTION !

INSCRIPTIONS SESSION D'AUTOMNE

Nous voilà déjà rendu à la fin de ce merveilleux été. Il est maintenant grand temps de vous dévoiler la liste des activités que la municipalité vous offrira pour la session d'automne 2018.

Une journée d'inscription aura lieu le jeudi 13 septembre 2018, de 18 h 30 à 20 h, au Centre des loisirs. N'oubliez pas, si vous ne pouvez venir à la journée d'inscription, vous pourrez téléphoner au responsable de l'activité sur la liste apparaissant plus bas.

Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner au 418-567-2203. Quelques informations sont manquantes pour certaines activités. Ne craignez rien, nous devrions avoir les réponses de nos partenaires.

À noter qu'il y a un minimum et un maximum pour la plupart des activités.

**Cours de chant
Individuel
Adultes
(17 ans et +)**

Début des activités : Mercredi 19 septembre 2018
L'heure sera selon les disponibilités
Lieu : Centre des Loisirs
Prof. : Claudine Coulombe
Frais d'inscription : 20 \$/h, possibilité 1/2 h



Art'Scène Début des activités : Lundi 17 septembre 2018 au 13 avril 2019
Cours de chant Lieu : Centre des loisirs
Minis (7 à 10 ans) Prof. : Claudine Coulombe et Johanne Bouchard
Frais d'inscription : 60 \$/session, 120 \$/année + 5 \$ cotisation
membre Art'Scène (1^{re} session payable à l'inscription)

Ados Début des activités : Mercredi 19 septembre 2018 au 13 avril 2019
Cours de chant Lieu : Centre des loisirs
Ados (11 à 17 ans) Prof. : Claudine Coulombe (L'École à Clo)
Frais d'inscription : 60 \$/session, 120 \$/année + 5 \$ cotisation
membre Art'Scène (1^{re} session payable à l'inscription)

Art'Scène Début des activités : Mercredi 19 septembre 2018 au 13 avril 2019
Adultes Lieu : Centre des loisirs
17 et plus Cotisation des membres : 20 \$/année

Aucune inscription pour Art'Scène ne sera acceptée si les groupes sont complets après le 13 septembre.

Art'Scène Vous avez le goût de vous impliquer dans ce beau
Bénévole projet sans participer au spectacle ! Venez-nous voir ! Nous sommes
toujours à la recherche de bénévoles pour les décors, costumes,
accessoiristes, sonorisation, éclairagiste et divers autres postes.

Ateliers de yoga Marie-Ève Fournier : 418-293-4484
Cours : Mercredi (Du 26 sept. au 28 nov. 2018)
Durée : 10 semaines (17 h 30 Débutants et 19 h Avancés)
Coût : 150 \$/session
Lieu : Sous-sol de la municipalité (471, ch. Principal)



Bibliothèque Guylaine Chouinard : 418 567-9529
Début : Lundi 10 septembre 2018, de 18 h 30 à 20 h
Veuillez noter que l'abonnement est gratuit pour tous les résidents de
Pointe-aux-Outardes. Bonne lecture !

Confection de gâteaux Cours à confirmer
artistiques



Badminton



Simon Dessureault : 418 567-4740
Début des activités : Mi-septembre 2018
(Mardi et mercredi)
Lieu : Gymnase de l'école les Dunes
L'horaire sera établi selon le nombre de participants.
Frais d'inscription : 25 \$

Cercle des Fermières Francine Ross : 418 567-4630

Aline Côté : 418 567-8257

Avis aux intéressés ! Des places sont encore disponibles. Le coût d'inscription est de 25 \$.

Trois métiers sont à votre disposition. Une réunion des membres est prévue bientôt.

À surveiller les activités spéciales lors des prochaines parutions du Cacardeur.

Chorale PAO

René Harvey : 418 567-2354

Pour vous joindre à la chorale de Pointe-aux-Outardes, contactez M. Harvey.

Chorale Les Buissons Micheline Boulanger : 418 567-2432

Pour vous joindre à la chorale Les Buissons, contactez Mme Boulanger.

Improvisation (6 à 17 ans)

Cours à confirmer.

Club de l'Âge d'or

Maryse Lepage : 418 567-8262

Jocelyne Bouchard : 418 567-4961

Les brunchs de la saison seront les 23 sept., 21 oct., 25 nov., 9 déc., de 8 h 30 à 11 h 30.

Une soirée le 10 novembre

Profitez des déjeuners pour vous procurer votre carte de membre de la FADOQ et votre déjeuner sera gratuit.



Club de l'Âge d'or

Cours de danse country : Estelle Desbiens

Inscription auprès de Jocelyne Bouchard au 418-567-4961

Début : Vendredi le 21 septembre de 19 h à 20 h

Coût : 7 \$/cours

Lieu : Sous-sol de la municipalité (471, ch. Principal)

Brunch de la Fabrique

Venez prendre un gros déjeuner avec nous au profit de la fabrique de Pointe-aux-Outardes.

Le dimanche 28 octobre de 8 h à 12 h.

10 \$/adulte, 5\$/enfant (12 ans et -) et gratuit de 0 à 5 ans.

Pour infos : Pierre Tremblay : 418-567-2175

Jacqueline Tremblay : 418-567-4105

Zumba & Pound

Annie Lebel : 418-445-2508

Zumba & pound : Jeudi 27 septembre dès 19 h 30 à 20 h 30

Coût : 80 \$/10 semaines

10 \$ à la porte

Lieu : Centre des Loisirs de PAO

Notez qu'il faut 15 inscriptions pour partir un groupe.

Pour infos : Facebook : Zumba et Pound Baie-Comeau et les environs



Club d'astronomie

Frédéric Bénichou : 418 567-4227

Pour vous inscrire ou vous informer. Rencontre mensuelle, soirée thématique. Observation du ciel à l'aide d'instrument semi-professionnel.

Inscription : 10 \$/18 ans et +, gratuit pour les jeunes de 18 ans et - .



Club de ski de fond

Solanges Bouchard : 418 567-8341

Carte de membre : 10 \$: Accès aux sentiers

20 \$ (famille) : Accès + location équipement (10 \$/club + 10 \$/équip.)

Disponible à la municipalité, au Centre des loisirs et avec Mme Solanges Bouchard.

Cours de peinture à l'huile

Nicole Jean : 418 567-1334

Ateliers pour débutants et plus avancés sont offerts.

Ceux-ci sont dispensés à Chute-aux-Outardes.

Cuisines collectives

Cours à confirmer

Maison des jeunes Le S.Q.U.A.T.

Maryvonne Tremblay : 418 567-1202

Ouverture : Le mardi 4 septembre 2018

Pour information ou par courriel

mdjlesquat@hotmail.com



Hockey Cosom 8-12 ans

Cours à confirmer

Lieu : Gymnase de l'école Les Dunes

Zumba-Kids

Annie Lebel

Activités : Les samedis matin de 10 h à 11 h

Dates : À confirmer

Lieu : Centre des Loisirs

Coût : 2 \$/personne



Cours de tricot

(Débutant et intermédiaire)

Marie-Josée Girard et Louise Soucy

Les lundis de 18 h 30 à 20 h 30,

Dates à confirmer : Fin septembre 2018

Lieu : Sous-sol de la municipalité

Coût : 5 \$/cours

Apportez votre matériel et possibilité de location sur place.

Ordi-Service

Des ordinateurs seront disponibles gratuitement à la population. Il s'agit d'un service offert aux citoyens afin que ceux n'ayant pas d'ordinateur à la maison puissent faire des travaux (CV et autres) et avoir accès à Internet.

Coût : Gratuit (réservation obligatoire 24 h à l'avance)

Lieu : Salle de conférence, Centre des loisirs

Quand : Dates à confirmer

Matinée causerie de la FADOQ

Nous invitons les gens à venir nous voir et rencontrer divers intervenants qui parleront de sujets touchant les personnes âgées. Café, thé et viennoiseries seront servis aux personnes présentes.

Coût : Gratuit

Lieu : Centre des loisirs

Quand : Dates à confirmer

Merci beaucoup à tous et à toutes pour votre participation toujours incroyable à nos activités. Si vous avez des questions, des commentaires ou autres concernant votre service des loisirs et de la culture, n'hésitez pas à nous contacter au numéro de tél. 418 567-2203. Merci beaucoup et bonne saison!

TRAVAUX PUBLICS

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES **BIENTÔT! PRÉPAREZ-VOUS!**



Pour les personnes demeurant sur les rues **Labrie, David, Félix, Bélanger, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier, de la Source, Tremblay, Gagné, Harvey, des Bouleaux, Saint-Laurent, du Moulin, Bilodeau, Radisson, Olympique, Albert, Gaston et Boisjoli,** à compter du **mercredi 5 septembre,** la Municipalité débutera la vidange des fosses septiques.

S'il y a lieu, veuillez, s.v.p., faciliter l'accès pour la vidange de votre fosse septique et **identifier l'endroit des couverts** de votre installation septique. Tout capuchon ou couvercle, fermant l'ouverture de la fosse septique, doit être dégagé de toute obstruction et doit pouvoir être enlevé sans difficulté.

Elle sera effectuée par la compagnie Sani-Manic Côte-Nord inc. et sous la supervision d'un employé des travaux publics.

Si l'entrepreneur doit revenir sur les lieux parce que l'occupant a omis de préparer son terrain pour permettre de procéder à la vidange, les coûts occasionnés pour la visite additionnelle seront acquittés par l'occupant.

CONSEIL

Selon le règlement Q-2,r-8 (Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées), il est conseillé de vider les 2 couverts de la fosse septique afin de prolonger la durée de vie du champ d'épuration. Ainsi, nous vous encourageons à dégager les 2 couverts de la fosse septique afin de s'assurer qu'elle soit complètement vidangée.

Merci pour votre bonne collaboration.



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité. Merci !

SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité. Merci !

SERVICE D'URBANISME



Service d'urbanisme

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis.

Passez à la municipalité pour compléter votre formulaire de demande de permis ou allez sur le site Web : <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Il suffit d'imprimer le formulaire, le compléter et nous le faire parvenir. **Prévoir un délai, puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.**

Sur rendez-vous seulement, les journées de rencontre avec l'inspecteur en bâtiment sont les mardis et jeudis à compter de 10 h.

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Si vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité. Nous avons besoin de votre signature !

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1^{er} juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de **procéder au nettoyage de vos voitures**, soit : **entre 18 h et 22 h**, soit :

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

♦ ARROSAGE - BOYAU À LA MAIN

La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.



Également, ceux qui prévoient ensemençer/réensemencer une nouvelle pelouse ou afin de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 567-2203, nous prévoirons une période à cet effet.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet : http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm le Guide écologique d'entretien de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

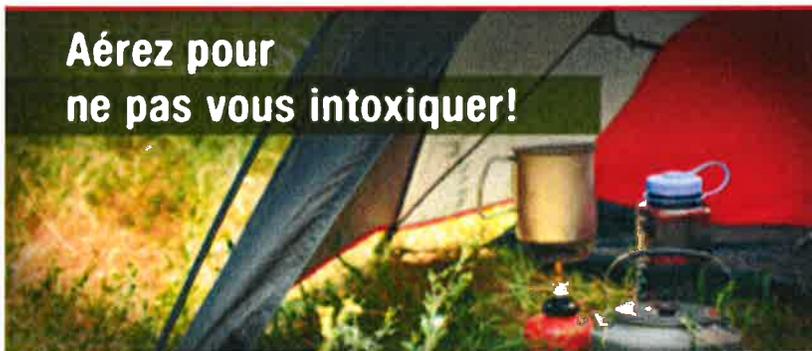
Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



SÉCURITÉ



ENSEMBLE >+
on fait avancer le Québec

Québec

Les dangers du monoxyde de carbone lors d'activités de plein air

Au chalet, en camping, au camp de chasse ou de pêche, aérez votre abri en tout temps, car la plupart des appareils de plein air à

combustible que vous utilisez pour cuisiner, vous réchauffer ou vous éclairer produisent du monoxyde de carbone (CO). Rappelez-vous que seul un avertisseur de CO peut vous alerter et vous sauver la vie!

CHASSE - LA PÉRIODE ARRIVE - SOYEZ PRUDENTS

À l'aube de la période de chasse et afin de prévenir les incidents, la municipalité de Pointe-aux-Outardes rappelle à tous les chasseurs que la prudence est de mise lorsque vous chassez près des habitations.



Plusieurs citoyens sont inquiets pour eux et leurs enfants lors de cette période puisque la forêt est proche des propriétés.

Une mauvaise utilisation des armes pendant la période de la chasse peut entraîner des blessures importantes, voire mortelles. La décision de tirer doit être réfléchi et le chasseur doit s'assurer de bien avoir identifié sa cible avant de tenter d'abattre un gibier.

M'AS-TU VU ?

FÉDÉRATION
DES TRANSPORTEURS
PAR AUTOBUS



La sécurité
des écoliers,
ça regarde
tout le monde.



► Voyez en quoi

**AUTOMOBILISTES:
LA SÉCURITÉ DES
ÉCOLIERS ÇA
REGARDE TOUT
LE MONDE.**

Les zones scolaires
sont des zones à
risques, soyez vigilant
en présence d'autobus
scolaires et respectez
les panneaux de
signalisation et les
limites de vitesse.



Source : <http://www.mastuvu.info/>

MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Bonjour à toutes et à tous !

Ouverture des portes de la MDJ le mardi 4 septembre 2018. Nous vous attendons avec impatience.

De plus, l'assemblée générale annuelle de la Maison des jeunes le S.Q.U.A.T se tiendra le 10 septembre 2018, à 19 h, au 480, Principal à Pointe-aux-Outardes. Bienvenue à toutes et à tous ! Nous avons besoin de votre implication !

Le conseil d'administration

Et voici, la 8^e chronique de lecture préparée par l'un de nos jeunes.



Maison des jeunes le S.Q.U.A.T.
Chronique lecture de Tracy

8. LA VIE RÊVÉE D'ÈVE : LA FUITE

Anna Carey

Pocket jeunesse

Roman adolescent 13 ans+

USA, 2032 : après un terrible virus, hommes et femmes survivants sont séparés. Ève, 18 ans, orpheline, termine le lycée. Elle se prépare à intégrer le monde extérieur. Mais elle découvre que rien d'autre n'attend les jeunes diplômés que l'enfermement dans une clinique pour y enchaîner les maternités, mesure jugée nécessaire par le roi afin de repeupler le pays.

Je n'ai lu que le Tome un, mais je conseillerais aux lectrices et aux lecteurs, qui veulent lire ce roman, de lire aussi les Tomes deux et

trois pour mieux comprendre l'intrigue et le dénouement de l'histoire
La Vie Rêvée d'Ève que l'auteur veut partager avec nous.

Bonne lecture !

Maryvonne et Nathalie

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord**

Québec 

HORAIRE DU SERVICE

Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)

Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

- Prise de sang et soins infirmiers :

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

- ◆ Octobre : 16, 23, 30
- ◆ Novembre : 6, 13, 20, 27

Dates des déjeuners :

Le dimanche : • 23 septembre

Le dimanche : • 21 octobre



En collaboration avec Club voyages Baie-Comeau, nous vous invitons à faire



«UNE VIRÉE AU CASINO»

Vendredi 19 octobre 2018

La FADOQ vous invite à partir de Baie-Comeau, à 13 h, en autocar, pour vous

rendre au Casino de Charlevoix. Au retour le 20 octobre, nous repartirons vers 10 h et il y aura un arrêt pour le dîner (non-inclus).

343.85 \$ en occupation simple

261.85 \$ chacun en occupation double

245.85 \$ chacun en occupation triple

237.85 \$ chacun en occupation quadruple

Dans les prix sont inclus :

Les taxes, le souper, le coucher en chambre Fairmont, le déjeuner buffet chaud, les pourboires ainsi qu'un crédit-jeu de 5 \$.

Vous pouvez réserver votre place dès maintenant, un dépôt de 100 \$ est nécessaire.

Premier arrivé, premier servi! Pour informations ou réservation : 418-589-6630.

Dès que l'autocar sera complet l'offre prendra fin.



Votre accompagnatrice
Danielle St-Laurent





La FADOQ de Pointe-aux-Outardes est heureuse de vous inviter à participer à un voyage organisé par Club voyages Baie-Comeau.

La route des vins dans les Cantons de l'Est

Date du 13 au 16 septembre 2018 (4 jours/3 nuits/5 repas)

Départ de Baie-Comeau en autocar de luxe

Je vous invite à une excursion sur la route des vins. Nous ferons des dégustations dans 5 vignobles ou cidreries en plus de la visite de Foresta Lumina.

Inclus dans le prix:

L'hôtel 3 nuits, le transport, 3 petits déjeuners, 1 dîner, 1 souper, les pourboires aux repas, toutes les dégustations dans les vignobles ainsi que la visite à Foresta Lumina.

Coût : 939 \$ par personne, en occupation double.

Pour obtenir tous les détails incluant l'itinéraire communiquer avec Club voyages Baie-Comeau au 418-589-6630 ou Danielle au 418-567-2506.

Seulement quelques places disponibles!

INSCRIPTION ATELIER EXPRESSION THÉÂTRALE ET ESTIME DE SOI POUR TOUS DE 11 À 99 ANS



Ragueneau invite la péninsule



Vous êtes invités à vous inscrire gratuitement à 6 ateliers d'expression qui débiteront le mercredi, 3 octobre, de 19 h 00 à 20 h 30 au centre Édouard-jean de Ragueneau.

Ces ateliers permettent de découvrir diverses facettes du théâtre comme l'expression verbale et physique. Tout se passe sous forme de jeux, en groupe ou individuellement.

Existant depuis 25 ans et piloté par le CISSSCN et ses partenaires (municipalité, école Ste-Marie, centre communautaire pour les aînés et la maison des jeunes « La Boîte »), le théâtre éducatif vous donnera l'occasion de vivre une belle expérience de groupe dans un climat de confiance et de respect.



Pour inscription ou information, laissez votre nom à Jean-Pierre Simard (formateur) au : 418-567-2274, poste 282011 ou par courriel au : jean-pierre.simard.09ciss@ssss.gouv.qc.ca



BINGO

Télévision régionale de la Péninsule

Licence 201506016877-01

BINGO LE PREMIER JEUDI DU MOIS À 19 h 30

Bingo : 3 200 \$ en prix à chaque semaine et
le premier jeudi du mois (3 600 \$)

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanza 3 faces : 1,00 \$

Cartes en vente à compter du 31 août et le premier bingo le jeudi 6 septembre.

TOTAL DES PRIX : 3 600,00 \$

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, 200,00 \$

2-tour en **T** **L** barre du haut ou du bas, 250,00 \$

3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, 200,00 \$

4-tour du FREE, 250,00 \$

Bonanza : 3 bingos avec une boule frimée, 400,00 \$
Pause de 5 minutes.

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, 200,00 \$

6-tour en X, 250,00 \$

7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, 200,00 \$

8-tour, carte pleine, 1 200,00 \$
2^e carte pleine, 450,00 \$

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le vendredi de 8 h 30 à midi et du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h et le jeudi de 8 h 30 à 19 h 29.

Points de vente :

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois, au Marché du Centre

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418 567-2650)

Envol d'automne



**Samedi, le 15 septembre 2018,
activités pour toute la famille:**

Visites ornithologiques à 8h30 et 13h

Fou des champignons à 9h

La tête dans les étoiles à 20h30

Nouveauté 2018!

Stations musicales à 13h

Différents styles musicaux et

plusieurs instruments à

découvrir dans les sentiers

Plus de détails sur Facebook



@parcnaturepao

www.parcnature.com

Pointe-aux-Outardes

Automne 2018



Tu as des histoires?

Envie de parler de pêche à la fascine, de cueillette de margots, de déserteurs, de bateau-lumière et détails du mode de vie d'ici?

Appelle-nous: 418-567-4227

**Recueil de photos et d'objets
de notre village**

**Fouilles archéologiques dans
le secteur du Parc Nature**



D'autres détails suivront!

Le Parc Nature est toujours à la recherche de bénévoles pour l'entretien de son JARDIN D'OISEAUX (plantes). Vous êtes intéressés, alors appelez au 418 567-4227. Un grand merci pour votre implication.



LE CALENDRIER 2018

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'aurait perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Lundis : **Ordures** Vendredis : **Recyclage**

Installations fermées :

Les encombrants :

ÉCOCENTRE DE BAIE-COMEAU

Du mardi au samedi de 8 h à 17 h

UN DOUTE?

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

info@regiemanicouagan.qc.ca

418 589-4557



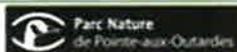
Célébration Gaïa 10 ans

« Un souper à la ferme »

Venez célébrer nos 10 ans d'existence lors d'un souper à la ferme **samedi le 8 septembre 2018**. Nos produits seront mis en valeur dans le cadre de cette rencontre conviviale permettant de mieux connaître la coopérative et ses artisans.



Merci à tout nos partenaires:



Dès 13h

Activités familiales
Visite de la ferme

COÛT MEMBRE: 30\$
NON-MEMBRE: 40\$
Enfants 3 à 10 ans 10\$
Gratuit pour les 2 ans
et moins

17h Bouchées et cocktail

18h Service du Plat principal
Dessert et tisane



**Bière en vente
sur place**



**Service de raccompagnement
Feux de joie en soirée**



POINTS DE VENTE: Dépanneur Fanatik - Coop Osmia - L'Oscar Bistro - Parc Nature de Pointe-aux-Outardes

cooperativegaia@gmail.com